

Délégation Territoriale de VAL-D'OISE

Service Santé Environnement

Courriel : ARS-DD95-EAU@ars.sante.fr

Téléphone : 01 34 41 15 52

Fax : 01 30 32 83 48

Destinataire(s) :

CEG

MAIRIE DE GOUSSAINVILLE

SYNDICAT DU NORD-ECOUEEN

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

SMAEP DAMONA CEG (SDT NORD ECOUEN)

Commune de : GOUSSAINVILLE

Prélèvement et mesures de terrain du **21/11/2023** à **09h11** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE L'EAU, CERGY, qui a également réalisé les analyses.

Nom et type d'installation : GOUSSAINVILLE FORAGE M.PIQUET 2 (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU BRUTE SOUTERRAINE

Nom et localisation du point de surveillance : FORAGE DE LA MOTTE PIQUET 2 - ROBINET EAU BRUTE

Code point de surveillance : 0000001280 Code installation : 000554 Type d'analyse : PCCYA

Code Sise analyse : 00179366 Référence laboratoire : H.2023.3853-1 Numéro de prélèvement : 09500176804

Conclusion sanitaire :

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

(PLV-09500176804 - page : 1)

Le jeudi 30 novembre 2023

Pour le Directeur Général et par délégation,

Pour la Déléguée Départementale et par délégation,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Helen LE GUEN

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Contexte Environnemental</i>							
Température de l'eau	12,6	°C					

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<i>Oligo-éléments et micropolluants minéraux</i>							
Cyanures totaux	<10	µg(CN)/L		50			

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1